

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N ° II-CF766

présenté par

M. Causse, M. Perea, M. Besson-Moreau, M. Buchou, M. Mendes, M. Haury, M. Vignal,
M. Zulesi, Mme Vanceunebrock, Mme Le Feur, Mme Hammerer, M. Claireaux et M. Travert

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 54, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.